

LES VOIES VERTES EN HAUTE-LOIRE

Situation fin 2017

La VIA FLUVIA :

Tronçon réalisé cette année et à ce jour :

- De l'intersection avec la RD 434, appelée route de Versilhac, jusqu' au lieu dit Verchères, soit 1,7 km, et l'entrée d'Yssingeaux jusqu'au niveau de l'usine Revmm 43

- Le tunnel qui passe sous la RD 105 et le viaduc, jusqu'à la propriété Sarda soit environ 200 m. est aménagé et les arbres ont été coupés de la propriété sarda jusqu'à la D 434, ce qui rend cette partie praticable en VTT.

La partie longeant la D 43 est tracée, ne manque que, pratiquement, le goudronnage.

En projet :

- les 400 m entre l'arrêt des travaux et la RD 434 devraient être réalisés d'ici 2018. *Ce tronçon a pris du retard en raison des difficultés créées par la famille Sarda).*
- D'Yssingeaux jusqu'à la carrière au lieu dit les Barthes : réalisation courant 2018/ 2019.
- De Rosières à Lavoûte/Loire : cette partie va être intégrée dans l'axe qui doit rejoindre Costaros

LES GRANDS PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT REGIONAL et DEPARTEMENTAL

1- Voie verte du Velay : de Brives-Charensac à Costaros, la Communauté d'agglomération du Puy en Velay travaille au réaménagement du tronçon.

Un projet plus global autour d'un axe voie verte Rosières - Le Puy- Costaros est en cours.

L'échéance des travaux est prévue à l'horizon 2019 (*Réponse de Sylvie MEYER chef de service tourisme*).

2-Le projet de voie verte sur le territoire du Haut-Lignon de Chenereilles à St-Agrève : (cf tracé) la voie ferrée est utilisée par le train touristique, d'où la nécessité de créer de toute pièce la voie verte qui et permettra la liaison entre la Via Fluvia coté Haute-Loire et la Dolce Via côté Ardèche.

Côté Ardèche 2 solutions de raccordement à la Dolce Via soit au niveau de Saint-Agrève, soit au niveau du Lac de Devesset.

Ensuite la Voie verte rejoindra Le Chambon/Lignon et Tence par la RD 103 (route touristique), dont le déclassement est demandé et la réalisation prévue pour 2018.

Après Tence, la voie verte rejoindra Chenereilles et le Lignon en début du barrage de Lavalette, traversé grâce à une passerelle de type tibétain et rejoindra la Via Fluvia à Verne.

Ce projet de voie verte est inscrit dans le contrat régional, départemental et également dans le contrat de ruralité qui est en cours de négociation, actuellement, avec l'Etat (*Réponse de Mr Pierre GARNIER, directeur général de la CC du Ht-Lignon*).

La Transcévenole du Puy-en-Velay à Présailles (utilisation d'un ancien tracé de voie ferrée)

Informations données par le maire de Laussonne début :

L'étude de faisabilité va être réalisée prochainement n'a pas été réalisée car les autres communes de la CCMézenc-Meygal ne sont pas encore favorables à ce projet.